

ATTESTATION D'EFFICACITÉ SOLAIRE

La réalisation d'un test de protection solaire sur un maillot transbronzant est essentielle pour garantir une **protection efficace** contre les rayons ultraviolets (UV) tout en **permettant un bronzage**. Ce type de maillot, conçu pour laisser passer une certaine quantité de rayons solaires, doit être soumis à des tests rigoureux afin de vérifier qu'il offre une protection suffisante contre les rayons UVA et UVB, qui peuvent causer des dommages à la peau.

Méthodologie

Les tests ont été réalisés par le laboratoire HELIOSCIENCE selon la **norme européenne EN13758-1**, pour l'évaluation des textiles de protection solaire. Les tests *in vitro* ont été réalisés pour mesurer l'absorbance et la transmission des rayons UV par le tissu à l'aide d'un spectrophotomètre à sphère d'intégration. Cette méthode permet d'obtenir le pourcentage de rayons UVA et UVB transmis par le tissu ainsi que son indice UPF.

La société :

BIKUNU

A fait réaliser par HELIOSCIENCE une mesure d'UPF sur le produit suivant :

Tissu pour vêtements de type maillot de bain
Réf. fabricant : **EL150 98474-1015**
Poids au m² : **140gr +/- 5%**
Réf. Couleur : **Pantone solid coated 106 15 C**
Sublimation
81% polyester, 19% Lycra

En termes de transmission, le tissu laisse passer **3,25% des UVB** et **13,9% des UVA**.
Les résultats indiquent que le tissu testé offre une protection avec UPF 16,6.

Sur la base des résultats obtenus et des tests effectués, nous attestons que le tissu analysé **atteint les critères d'efficacité UPF 15** attendus par le client. Il est recommandé pour une protection modérée contre les effets nocifs des rayonnements UV, tout en laissant passer une quantité suffisante de rayonnement solaire **nécessaire** au déclenchement des mécanismes biologiques pour permettre à l'utilisateur de bronzer.

Marseille le 23 septembre 2024,

Jean-Claude HUBAUD
Direction Scientifique

